

MAIRIE DE MAZANGÉ

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 27 MARS 2017.

- Présents : Mmes Nicole DIJON, Claudia GANDELIN, Carine STEFANUCCI, Evelyne VIROS, Mrs Patrick BRIONNE, Jacques COLAS, Didier DECLERCK, Loïc ESSERMÉANT, Vincent NEILZ, Jean-Yves OZAN, Christophe RENON.
- Absents : Mme Corinne JOUSSARD Mrs Dominique GAUDRUAU, Jules COLIN, Michel ROUVRE.

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal de MAZANGÉ a :

- Approuvé le compte de gestion 2016 du service assainissement, établi par le comptable (14/14 oui),
- Voté le compte administratif 2016 du service assainissement, (13/13 oui)
- Affecté le résultat de fonctionnement du service assainissement avec un excédent de fonctionnement de 2 660.09 € reporté au fonctionnement de l'année 2017, ainsi qu'un excédent d'investissement de 24 840.15 € reporté à l'investissement de 2017 (14/14 Oui),
- Voté le budget primitif 2017 d'assainissement (14/14 Oui),
- Approuvé le compte de gestion 2016 du budget communal, établi par le comptable (14/14 Oui),
- Voté le compte administratif 2016 du budget communal (13/13 Oui),
- Affecté le résultat de fonctionnement du budget communal 2016 avec un excédent de fonctionnement de 213 239.15 € : 83 239.15€ en fonctionnement et 130 000.00 € au compte 1068 en investissement (14/14 Oui),
- Maintenu les taux des impôts locaux pour 2017 à 14.60 % pour la taxe d'habitation, à 21.25 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, et 49.69 % sur les propriétés non bâties (14/14 Oui),
- Voté le budget primitif 2017 de la commune (14/14 Oui),
- Modifié la durée hebdomadaire de travail de l'agent technique de 35/35ème à 32/35ème suite à la réorganisation du SIVOS Mazangé/Fortan, avec l'accord de l'agent et l'avis technique paritaire, à compter du 01-04-2017 (14/14 Oui).
- Validé le devis de l'Entreprise CLIM FROID d'Areines de 2 160.00 € H.T pour l'achat de l'armoire frigorifique pour la salle des fêtes de Mazangé. (14/14 Oui).
- Approuvé la modification des statuts du Syndicat Mixte du Pays Vendômois (article 5) (14/14 Oui).
- Accordé une subvention de 15 €/enfant, à la demande du RPI Mazangé/Fortan pour la classe verte en mai 2017 pour les 42 enfants de Mazangé, soit un total de 630 €. (14/14 Oui).

Le Maire,

Patrick BRIONNE

